



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 23/04/2026

Reçu en préfecture le 23/04/2026

Publié le 27/04/2026

ID : 087-218717809-20260422-2026031-DE

2026-031

L'an **DEUX MILLE VINGT SIX**

Le 22 avril 2026

**Nombre
de Conseillers :**

le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT-PRIEST-TAURION**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Béatrice LE GUEN, maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 15 avril 2026

en exercice -23-

PRÉSENTS : Mme LE GUEN, Maire ; Mme BESSE, M. FOURNIER, M. CHEVALIER, Mme CHAPUT, M. PREUILH, Adjoints ; Mme LAURENT, M. LACOUCHIE M. POUMEROULY, Mme DA SILVA, M. DUJARDIN, Mme ANDRAUD, M. BERTOLLE, Mme BRUNET-CARPE, Mme LACOMBE, M. DARNÉ, M. COIFFARD, M. ANDRIEUX

présents 18

votants 23

ABSENTS : Mme FOUCAUD, Mme PAGLIONE-BISMUTH, M. LACOUR, M. BERGERON, Mme MAY

Pouvoirs : Mme FOUCAUD donne pouvoir à Mme BESSE, Mme PAGLIONE-BISMUTH donne pouvoir à Mme LAURENT, M. LACOUR donne pouvoir à M. FOURNIER, M. BERGERON donne pouvoir à M. LACOUCHIE, Mme MAY donne pouvoir à M. COIFFARD

Madame Eliane LAURENT a été élue secrétaire de séance.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE MISE EN ŒUVRE DE LA CLAUSE SOCIALE D'INSERTION ET DE PROMOTION DE L'EMPLOI DANS LES MARCHÉS DE LA COMMUNE

Dans le cadre des objectifs de la politique de cohésion sociale et d'une politique de développement durable, la commune de Saint-Priest Taurion, entend faire en sorte que, dans le respect du Code des marchés publics, la commande publique puisse favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières.

Pour promouvoir l'emploi et combattre l'exclusion, la commune de Saint-Priest Taurion fait, en premier lieu, appel à ses partenaires privilégiés que sont les entreprises du secteur privé qui répondent à ses appels publics à la concurrence.

C'est pourquoi, en application de l'article L 2112-2 du code de la commande publique, la commune de Saint-Priest Taurion fixera dans le cahier des charges des marchés publics de certaines opérations des conditions d'exécution sur certaines parties de travaux permettant de promouvoir l'emploi de personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion.

L'utilisation de la clause sociale d'insertion permettra de favoriser le rapprochement qui doit s'opérer entre les structures d'insertion par l'activité économique et les entreprises du secteur privé, dans l'intérêt des personnes engagées dans un parcours d'insertion.

Elle permettra également de répondre au besoin de main-d'œuvre des entreprises qui connaissent dans certains secteurs, des difficultés de recrutement.

La commune de Saint-Priest Taurion sollicite l'appui de la cellule d'ingénierie clause sociale d'insertion du Conseil départemental de la Haute-Vienne pour la mise en œuvre de ces dispositions.

Il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur le principe de la mise en œuvre de l'ensemble des dispositifs évoqués ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 23/04/2026

Reçu en préfecture le 23/04/2026

Publié le 27/04/2026

ID : 087-218717809-20260422-2026031-DE

**SUITE DE LA DELIBERATION 2026-031
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE
MISE EN ŒUVRE DE LA CLAUSE SOCIALE D'INSERTION ET DE
PROMOTION DE L'EMPLOI DANS LES MARCHÉS DE LA COMMUNE**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **DÉCIDE de donner une suite favorable à cette démarche.**

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.*

*Pour Copie conforme
Le Maire,
Béatrice LE GUEN*

**Béatrice LE GUEN
Madame le Maire
23 avr. 2026**